



Montreuil, le 31 octobre 2013

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les filières oléagineux, protéagineux, fourrages séchés et plantes textiles du 23 octobre 2013 engage une réflexion stratégique**

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les filières oléagineux, protéagineux, fourrages séchés et plantes textiles s'est réuni le 23 octobre, sous la présidence de Jacques Siret. À l'ordre du jour, situation des marchés et prévisions pour la campagne commerciale 2013/14 et lancement d'une réflexion stratégique sur l'avenir de ces filières à horizon 2025.

### **Situation des marchés et conjoncture des filières en 2013/14**

#### **Monde : le Brésil, premier producteur et exportateur de soja, devant les États-Unis**

La production mondiale de graines oléagineuses, estimée à 495 millions de tonnes (Mt) pour 2013/14, ne cesse d'augmenter depuis dix ans (+ 174 Mt par rapport à 2003/04). Avec une récolte prévue à 282 Mt, en hausse de 97 Mt par rapport à 2003/04, le soja reste directeur sur le marché des oléagineux. Il occupe une place prépondérante dans les échanges mondiaux. La Chine continue de tirer la demande, avec des importations qui pourraient atteindre 69 Mt, soit 10 Mt de plus qu'en 2012/13. Pour la première fois, le Brésil devrait ravir aux États-Unis la place de 1<sup>er</sup> producteur mondial de soja, avec une récolte de 87 Mt soit 2 Mt de plus. Ce pays, désormais premier exportateur mondial (43 Mt d'exportations prévues contre 37 Mt aux USA), devra adapter sa logistique à cette évolution. Malgré la suprématie du soja, les productions mondiales de graines de colza (66 Mt) et de tournesol (42 Mt) continuent de progresser. Elles ont toutes les deux doublé en dix ans.

Malgré l'incertitude des prévisions à ce stade, la trituration de colza ne devrait pas beaucoup évoluer par rapport à l'an dernier (65 Mt), face à l'essor du soja dont la trituration pourrait atteindre 238 Mt à l'échelle mondiale, soit 9 Mt de plus qu'en 2012/13. Concernant l'évolution des prix, les cours mondiaux des oléagineux restent élevés malgré la baisse constatée par rapport à 2012/13.

#### **Union européenne : mesures anti-dumping en vue pour protéger la filière colza**

L'Union européenne reste le premier producteur mondial de colza (près de 21 Mt) devant l'Ukraine (15 Mt) et la Chine (14 Mt). Après l'effondrement de sa production en 2011, l'Allemagne retrouve en 2013 la première place (5,8 Mt) devant la France (4,4 Mt), loin devant la Pologne (2,6 Mt) et le Royaume-Uni (2,1 Mt). La production européenne de tournesol renoue en 2013 avec le pic enregistré deux ans auparavant (8,4 Mt). Mais l'Union européenne, 1<sup>er</sup> producteur mondial il y a dix ans, est désormais devancée par l'Ukraine (11,5 Mt) et, dans une moindre mesure, la Russie (8,9 Mt).

Au sein de l'UE, la Roumanie, avec plus de 2 Mt de graines de tournesol récoltées en 2013, a pris la première place devant la France (1,7 Mt), la Bulgarie (1,5 Mt) et la Hongrie (1,3 Mt). Mais la récolte roumaine, loin d'être stable, connaît des évolutions en dents de scie.

Au total, la production européenne d'oléagineux atteint près de 30 Mt en 2013. Le soja reste marginal (1 Mt). L'augmentation de la trituration de colza et de tournesol au cours des dernières années a toutefois contribué à réduire les importations européennes de graines et de tourteaux de soja.

Pour l'heure, les opérateurs européens attendent la mise en place des mesures anti-dumping (augmentation des droits de douane) proposées par la Commission européenne contre les importations de biodiesel argentin et indonésien, suite à la plainte déposée par l'EBB (European Biodiesel Board). Cette mesure permettra de préserver la filière européenne des oléagineux.

#### **France : la trituration de graines oléagineuses plafonne, les protéagineux déclinent**

En France, la campagne 2013/14 se caractérise par une faible disponibilité en colza pour les usines de trituration, en raison d'une récolte en baisse de plus d'un million de tonnes.

À l'inverse, la trituration de tournesol devrait sensiblement progresser mais ne suffira pas à absorber l'augmentation de la production et des importations. Le stock de tournesol devrait s'alourdir de 400 000 tonnes en fin de campagne.

Au total, la trituration des graines oléagineuses plafonne depuis quatre ans autour de 6,3 Mt.

Côté protéagineux, la production de pois protéagineux atteint l'un des niveaux les plus bas de la dernière décennie avec une compétitivité faible par rapport à la récolte record canadienne.

Les exportations de féveroles sont également prévues en légère baisse en raison de l'autorisation de réintroduction des farines animales en aquaculture, que certains pays du nord de l'Union européenne devraient mettre à profit.

## La filière engage une réflexion stratégique pour 2025

À la demande de Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le Conseil spécialisé pour les filières oléagineux, protéagineux, fourragés séchés et plantes textiles engage une réflexion stratégique à l'horizon 2025. Objectif : proposer des orientations et des actions concrètes pour pérenniser ces filières, en conjuguant performance économique et écologique.

Ces filières présentent en effet de nombreux atouts, notamment face à une demande croissante en protéines végétales pour satisfaire les besoins de la consommation humaine et animale.

Particulièrement efficaces sur le plan agronomique dans les têtes d'assolement des rotations pour éviter l'épuisement des sols, les oléoprotéagineux constituent pour la France un capital environnemental précieux. Garantis sans OGM, ils permettent de favoriser la biodiversité et de réduire les intrants. Afin de réduire la dépendance protéique de la France, fortement importatrice de soja, l'enjeu principal pour ces filières est, avant tout, de sécuriser l'approvisionnement et les débouchés de ces cultures, nécessaires à l'équilibre économique et écologique des exploitations.

Le plan stratégique de la filière devra être finalisé pour la fin de l'année, selon le souhait du ministre.

## Soutien de FranceAgriMer aux programmes d'expérimentation, recherche et développement : le Conseil valide les orientations 2014-2016

Le Conseil spécialisé a validé les orientations des programmes d'expérimentation et de recherche et développement auxquels FranceAgriMer apportera son soutien pour la période 2014-2016, en vue de répondre à trois enjeux prioritaires pour la filière :

- encourager la production des protéagineux, fourrages séchés et cultures textiles ;
- contribuer à l'amélioration de la compétitivité des exploitations ;
- adapter la production aux exigences de l'aval pour diversifier et augmenter les débouchés.

Pour relever ces défis, trois axes et différentes actions ont été définis :

- **accroître l'attractivité des cultures de protéagineux, fourrages séchés et cultures textiles pour les agriculteurs** via la maîtrise des rendements, l'amélioration de la qualité technologique et sanitaire, l'optimisation des itinéraires techniques, l'identification et la levée des freins chez les producteurs pour développer ces cultures ;
- **développer des pratiques et des filières économiquement et écologiquement performantes** via l'optimisation des apports d'engrais et de produits phytosanitaires, les innovations agronomiques pour valoriser l'association et la rotation des cultures, la maîtrise des bio agresseurs, l'innovation énergétique globale, la traçabilité et la sécurité sanitaire ;
- **développer les débouchés existants et trouver de nouvelles valorisations**, en adaptant les produits aux marchés.

Les dossiers de candidature aux appels à projets devront être déposés avant le 13 décembre 2013 sur le site : <https://experimentation.franceagrimer.fr>. FranceAgriMer validera les programmes au plus tard le 30 mai 2014, après expertise.

## Stratégies de promotion pour 2014

Les familles professionnelles du Conseil spécialisé ont fait part de leurs demandes de soutien à FranceAgriMer en matière de promotion pour l'année 2014 :

- une campagne de promotion destinée à développer la notoriété des « huiles AOP de nos terroirs », auprès des consommateurs et des prescripteurs ;
- une présence de la filière chanvre industrielle au salon Ecobat, pour développer les débouchés de la filière dans le secteur du bâtiment, où le potentiel de croissance est le plus important.

Pour plus d'informations, les documents diffusés au Conseil spécialisé pour la filière oléoprotéagineux peuvent être consultés sur le site internet de FranceAgriMer, via le lien suivant :

[http://www.franceagrimer.fr/Actualites/node\\_11481/node\\_17095/node\\_24474/Conseil-specialise-oleo-protéagineux-du-23-octobre-2013/\(filiere\)/346/\(nodeActu\)/352](http://www.franceagrimer.fr/Actualites/node_11481/node_17095/node_24474/Conseil-specialise-oleo-protéagineux-du-23-octobre-2013/(filiere)/346/(nodeActu)/352)

---

Contacts presse : [presse@franceagrimer.fr](mailto:presse@franceagrimer.fr)

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

[virginie.nicolet@franceagrimer.fr](mailto:virginie.nicolet@franceagrimer.fr)

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

[laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr](mailto:laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr)

---